



# Rapport annuel 2007-2008



Le 30 septembre 2008

**L'honorable Greg Byrne**  
**Ministre responsable de**  
**Services Nouveau-Brunswick**  
**Province du Nouveau-Brunswick**  
**Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

Monsieur Byrne,

Au nom du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous présente, conformément à l'article 23 de la *Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick*, le rapport annuel de Services Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Byrne, mes salutations respectueuses.



Derek Pleadwell  
Président du conseil d'administration



# Conseil d'administration

Derek Pleadwell (président du conseil d'administration),  
Fredericton

Réginald Boudreau, Grande-Anse

Jim Dunlap, St. George

Jane M. Fritz, Fredericton

Alfred Losier, Moncton

Chris MacPherson, Fredericton

Michelle Pelletier, Balmoral

T. J. Smith, Fredericton

Beth Thompson, Quispamsis

Elizabeth Webster, Fredericton

## Dirigeants

Michael D. McKendy  
*Président*

Bernard Arseneau  
*Vice-président, Opérations*

Carol Macdonald  
*Vice-présidente, Technologie et innovation des affaires*

Linda Corbett  
*Vice-présidente par intérim, Services corporatifs*

Claude Poirier, c.r.  
*Conseiller juridique de la corporation*

Judy Ross  
*Directrice générale, Stratégies corporatives*

*De gauche à droite*

*1<sup>re</sup> rangée : Alfred Losier, Derek Pleadwell*

*2<sup>e</sup> rangée : Jim Dunlap, Chris MacPherson, Beth Thompson, Elizabeth Webster, Michelle Pelletier,  
Réginald Boudreau, Michael D. McKendy*

*Absents sur la photo : Jane M. Fritz, T. J. Smith*





# Table des matières



Rapport du président.....1



À propos de Services  
Nouveau-Brunswick.....3



Secteurs d'activité.....7

Prestation de services .....7

Registres .....9

Évaluation foncière .....11

Secrétariat de l'information foncière.....14



Compte rendu du plan d'affaires.....15



États financiers .....19

Discussion et analyse de la direction.....19

États financiers .....25

ISBN: 978-1-55471-088-1

ISSN: 1488-5212





# Rapport du président

Tout ce que nous faisons à Services Nouveau-Brunswick (SNB) est conforme à notre vision et à notre mission qui consiste à fournir aux clients des services gouvernementaux rapides avec excellence.

Compte tenu de ces facteurs motivants, nous continuons de chercher des façons novatrices d'accroître la satisfaction des clients.

## Amélioration des processus d'affaires et SNB 2.0

Services Nouveau-Brunswick est maintenant à une étape où elle peut jouer un rôle important dans le programme d'autosuffisance pour offrir avec succès la prochaine génération de prestation de services appelée SNB 2.0. Notre nouveau plan d'amélioration des processus d'affaires nous permet d'examiner la manière avec laquelle les organismes gouvernementaux fournissent des services en arrière-plan par l'intermédiaire de SNB. Notre but est de déterminer la meilleure façon d'aider en rationalisant ces services dès le départ.

En concentrant nos efforts sur de meilleurs services et en aidant à éliminer les doublons à l'échelle gouvernementale, nous croyons que SNB 2.0 augmentera la satisfaction de la clientèle et se traduira par un gouvernement efficace et efficient. Cela permettra également aux ministères de se concentrer d'avantage sur leurs responsabilités principales en éliminant un fardeau administratif inutile.

Nous avons déjà commencé à augmenter la fréquence d'utilisation de notre « service à guichet unique », ce qui rend l'utilisation des services publics plus accessible et la livraison plus efficiente. En parallèle, nous améliorons l'accès électronique intégré aux services gouvernementaux.

## Modernisation du registre foncier

Dans le but d'améliorer l'accès électronique intégré aux services gouvernementaux nous avons, entre autres, amélioré notre système de registre foncier. Le projet de modernisation du registre foncier au Nouveau-Brunswick, qui dure depuis dix ans, touchera bientôt à sa fin avec la conclusion de deux éléments principaux. Nous sommes en train de mettre la touche finale au projet ambitieux de balayer électroniquement 14 millions de pages de documents papier afin de les rendre plus facilement accessibles sous un format électronique. De plus, grâce un nouveau procédé électronique, les avocats pourront présenter des documents électroniquement tels que les transferts de biens et les hypothèques.

## Infrastructure

La priorité pour SNB est de fournir un service de première qualité grâce à la gestion des files d'attente aux centres de services. Nous reconnaissons qu'avec l'augmentation du nombre de services à SNB, nous rencontrons parfois de longues files d'attente dans certains centres à certains moments de l'année et cela est inacceptable. Nous poursuivons nos efforts dans la gestion de ces files d'attente grâce à une formation renforcée, une technologie de gestion de première ligne, un processus d'embauche des agents plus rapide et d'autres stratégies. Afin d'augmenter l'accès aux services gouvernementaux dans la province, nous avons ouvert un nouveau centre de Service Nouveau-Brunswick à Neguac en novembre. On y retrouve les services gouvernementaux les plus demandés.



## Sondage auprès des employés

SNB ne serait pas où elle est aujourd'hui sans son équipe d'employés engagés et dévoués. En 2007, les employés de Services Nouveau-Brunswick et de la fonction publique du Nouveau-Brunswick ont participé au premier sondage jamais réalisé à l'échelle provinciale. Les employés ont exprimé leurs points de vue sur différents sujets de préoccupation tels que l'environnement de travail, le soutien et la reconnaissance et le perfectionnement professionnel.

Même si le résultat du sondage indiquait que dans l'ensemble les employés étaient très satisfaits, notre personnel a néanmoins relevé des secteurs qui nécessitent une amélioration. Pour répondre à ces préoccupations, nous avons immédiatement fait appel à une coordonnatrice qui fera un suivi des différents aspects du sondage, développera une stratégie de valorisation de la main-d'œuvre pour toute la corporation et supervisera sa mise en œuvre.

À Services Nouveau-Brunswick, nous cherchons d'autres façons d'améliorer les services que nous offrons actuellement et voulons créer des façons innovatrices de servir nos citoyens. Grâce à nos employés dévoués et professionnels, vous pouvez avoir confiance en SNB pour agir à titre d'organisme de prestation des services gouvernementaux pour les Néo-Brunswickois.

Je voudrais également remercier les autres personnes qui ont joué un rôle important dans la réussite de SNB : notre actionnaire, le gouvernement du Nouveau-Brunswick; notre ministre, M. Greg Byrne; le conseil d'administration de SNB pour son appui et sa direction; nos partenaires commerciaux qui nous ont aidés à élaborer nos produits et nos services et à les mettre en marché; les personnes et les entreprises qui utilisent nos produits; les municipalités qui nous acceptent comme partenaires, ainsi que les divers ministères pour qui nous offrons des services dans le respect de notre vision et de notre mission.

Merci.

Michael D. McKendy  
Président



# À propos de Services Nouveau-Brunswick



Services Nouveau-Brunswick (SNB) a été créée afin de regrouper sous un même toit les services et l'information dont les Néo-Brunswickois ont besoin pour mener leurs vies privée et professionnelle. Notre mandat consiste à améliorer l'accès aux services gouvernementaux et aux renseignements publics.

Dès le début, nous avons donné aux Néo-Brunswickois un accès rapide et pratique aux services gouvernementaux grâce à un réseau provincial de centres de service, un centre d'appel sans frais et un portail Internet. Le résultat est un modèle de service à guichet unique multicanaux.

## Vision

Services Nouveau-Brunswick : des services du gouvernement à temps, partout, tout le temps.

## Mission

Fournir avec excellence des services et des renseignements gouvernementaux aux particuliers et aux entreprises.

## Gouvernance

La *Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick* fournit le cadre contextuel des activités de la corporation. Elle précise que SNB est le principal fournisseur des services à la clientèle pour le gouvernement, par l'entremise de bureaux et par voies électronique et téléphonique. SNB veille aussi à l'application de diverses lois au nom du gouvernement.

Un conseil d'administration oriente les activités de la corporation. Il existe deux comités au sein du conseil d'administration : le comité de vérification passe en revue les états financiers de la corporation, alors que le comité de développement supervise les nouveaux développements de système.

Les produits d'exploitation proviennent de droits assortis aux services (droits d'enregistrement des biens réels, des biens personnels et des sociétés), de paiements (le gouvernement provincial et les municipalités payent les services d'évaluation foncière) et de financement gouvernemental (le gouvernement provincial attribue des crédits à la corporation pour qu'elle offre des services en son nom). SNB réinvestit de ses revenus

dans l'amélioration des processus d'affaires ainsi que dans ses méthodes de prestation des services, pour que les citoyens puissent collaborer avec le gouvernement avec davantage de simplicité et de facilité.

## Législation

Les lois suivantes relèvent de Services Nouveau-Brunswick :

- *Loi sur l'espace aérien*
- *Loi sur l'évaluation*
- *Loi sur la confirmation du bornage*
- *Loi sur les corporations commerciales*
- *Loi sur le changement de nom*
- *Loi sur les identificateurs communs*
- *Loi sur les compagnies*
- *Loi sur les condominiums*
- *Loi sur les corporations*
- *Loi sur les corporations étrangères résidentes*
- *Loi sur l'enregistrement foncier*
- *Loi sur les sociétés en commandites*
- *Loi sur le mariage*
- *Loi sur les sociétés en nom collectif*
- *Loi sur l'enregistrement des sociétés en nom collectif et des raisons sociales*
- *Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels*
- *Loi sur l'enregistrement*
- *Loi sur le dégrèvement d'impôt applicable aux résidences*
- *Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick*
- *Loi sur la prorogation spéciale des corporations*
- *Loi sur les formules types de transferts du droit de propriété*
- *Loi sur l'arpentage*
- *Loi sur les statistiques de l'état civil*
- *Loi sur la liquidation des compagnies*



## Langues officielles

SNB reconnaît ses obligations et s'est engagée à offrir activement des services de qualité au public dans la langue officielle de son choix pour chaque canal de prestation. La Direction générale des ressources humaines est responsable de la coordination de la politique sur les langues officielles au sein de la corporation.

Points relatifs aux langues officielles	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Plaintes déposées par l'entremise du Commissaire aux langues officielles	4	3	0
Employés ayant suivi une formation en langue seconde	7	10	12

## Effectifs et répartition

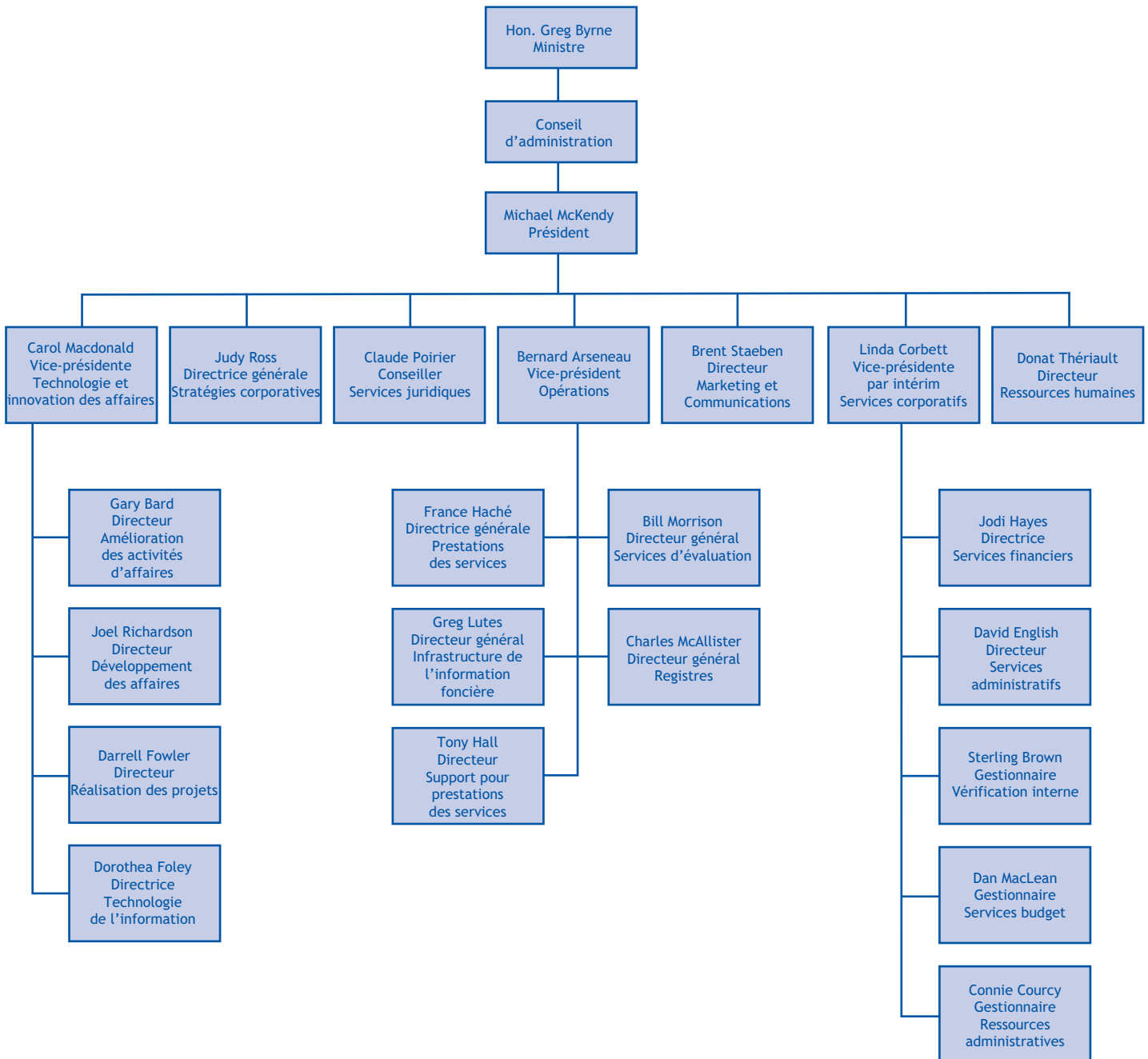
La corporation compte 749 employés répartis dans 39 communautés, dont 619 sont à temps plein et 130 à temps partiel. Nos employés sont stimulés par le défi d'offrir de meilleurs services et d'améliorer la façon dont les citoyens et les entreprises interagissent avec le gouvernement.

Avec la pénurie prévue de main-d'oeuvre due à de nombreux facteurs, tels que l'augmentation du nombre de départs à la retraite et la concurrence interprovinciale et mondiale à l'égard des ressources, la corporation a récemment investi dans une stratégie de planification des effectifs qui lui assurera de disposer d'un bassin continu de candidats qualifiés pour pourvoir les postes critiques.





# Organigramme de SNB





# Secteurs d'activité

## Prestation de services

SNB est le point d'accès du public à de nombreux services gouvernementaux offerts par l'intermédiaire d'un guichet unique à canaux de prestation multiples. Nous offrons des services aux citoyens au nom de divers ministères provinciaux, municipalités et entreprises de services publics. La commodité pour le client est un facteur essentiel dans la prestation des services. Pour répondre aux attentes de la population néo-brunswickoise, SNB propose trois canaux de prestation des services gouvernementaux :

- en personne, par un réseau de 40 centres de services situés dans l'ensemble de la province;
- par téléphone (TéléServices), sans frais, au 1-888-762-8600;
- par Internet à [www.snb.ca](http://www.snb.ca).

Services Nouveau-Brunswick offre une vaste gamme de services au nom de divers ministères et organismes du gouvernement, y compris le gouvernement fédéral. Nous acceptons aussi les paiements au nom de certaines entreprises de services publics et de 62 municipalités. Voici quelques exemples des services offerts :

- services reliés aux véhicules à moteur : délivrance des permis de conduire, renouvellement de l'immatriculation, vignettes de stationnement pour les personnes handicapées, services d'examineurs des conducteurs;
- loisirs : délivrance des permis de chasse et de pêche, billetterie en ligne pour certaines attractions majeures du Nouveau-Brunswick;
- formulaires gouvernementaux : assurance-maladie, changement de nom, enregistrement de loterie;
- services reliés au gouvernement fédéral : délivrance de permis pour embarcations de plaisance.

### **Principaux faits saillants pour l'exercice financier :**

- SNB a travaillé avec le ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture en vue de mettre en œuvre, le 1<sup>er</sup> décembre 2007, l'acceptation des formulaires d'enregistrement des entreprises agricoles et des paiements par l'entremise du service au comptoir de SNB, de SNB en ligne et des TéléServices de SNB. Les données recueillies sont versées au Registre des producteurs agricoles.
- Au 1<sup>er</sup> décembre 2007, toutes les amendes volontaires émises par contravention en vertu de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales* sont devenues payables à SNB, à l'exception des infractions aux règlements visant les véhicules commerciaux qui sont payables aux postes de pesée ou à SNB. Ces changements signifient davantage d'options et de commodité pour les personnes qui ont des amendes à payer.

## Centres de services de SNB

Avec un réseau de 40 centres de services situés dans l'ensemble de la province, SNB offre à la population du Nouveau-Brunswick une combinaison de services personnalisés et des heures d'ouverture prolongées très pratiques. Certains bureaux sont ouverts en soirée et le samedi. Le réseau de centres de services comprend 13 centres de services complets répartis dans toute la province qui offrent des services au nom de ministères, de certaines municipalités et d'entreprises de services publics. Des centres de moindre envergure établis dans d'autres communautés offrent des services dont le nombre varie.

## TéléServices de SNB - 1-888-762-8600

Le centre TéléServices de SNB est le centre de contact pour les clients de la corporation. Les Néo-Brunswickois peuvent accéder à des services au téléphone en composant le 1-888-762-8600. Les TéléServices de SNB répondent également aux courriels provenant du site Internet de SNB et du répertoire du gouvernement provincial accessible par Internet. Trois principaux types de services sont offerts par téléphone :

- information et acheminement des appels;
- transactions;
- soutien aux lignes téléphoniques automatisées.

SNB en ligne offre de nombreux produits et services, de même que des formulaires en ligne, y compris les

demandes de certificat de naissance, de déduction d'impôt foncier et d'inscription au régime d'assurance-maladie. Le site offre également des formulaires de diverses municipalités.

**Prestation de services – Volumes de transactions**

Exercice financier	Services gouvernementaux <sup>1</sup>	Secteurs d'activité de SNB <sup>2</sup>	Autres partenaires <sup>3</sup>	Total des transactions <sup>4</sup>
2007-2008	2 256 469	2 475 461	145 078	4 877 008
2006-2007	2 212 058	2 435 200	134 444	4 781 702
2005-2006	2 092 701	2 423 624	126 378	4 642 703
2004-2005	1 964 385	2 634 153	129 610	4 728 148
2003-2004	1 917 683	2 072 460	127 806	4 117 949

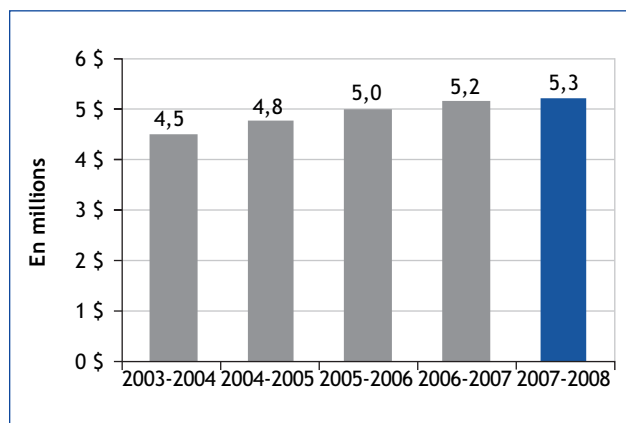
<sup>1</sup> Services gouvernementaux : comprend les transactions effectuées pour les trois niveaux de gouvernement (provincial, municipal et fédéral).

<sup>2</sup> Secteurs d'activité de SNB : comprend les transactions effectuées pour tous les secteurs d'activité de SNB.

<sup>3</sup> Autres partenaires : comprend les transactions telles que le paiement des factures de services publics, des droits d'admission à des occasions ou des attractions spéciales.

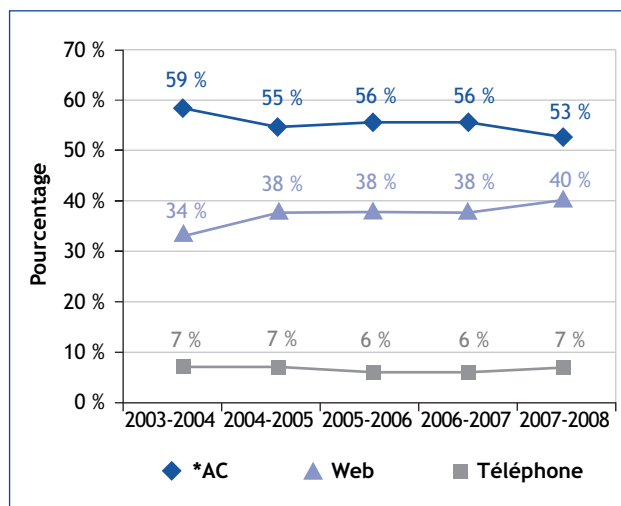
<sup>4</sup> Total des transactions : représente le nombre total de transactions, à l'exclusion des demandes de renseignements au comptoir des centres de services, ce qui est évalué à 15 % des transactions au comptoir.

**Total de transactions par exercice financier**



Nota : Les totaux comprennent les quelque 15 % de demandes de renseignements au comptoir.

**Pourcentage de transactions par canal de prestation**



\* AC : Transactions au comptoir

Nota : Les totaux comprennent les quelque 15 % de demandes de renseignements au comptoir.



# Registres

Services Nouveau-Brunswick est responsable des registres foncier, des biens personnels, corporatif et des statistiques de l'état civil de la province du Nouveau-Brunswick.

- Registre foncier – actes de transfert, testaments, plans de lotissement, etc. associés aux parcelles de terre au Nouveau-Brunswick;
- Registre des biens personnels – avis de sûreté, jugements et autres réclamations concernant les biens personnels tels que les automobiles, les véhicules de loisirs et les meubles;
- Registre corporatif – information sur les corporations, les sociétés en nom collectif et les appellations commerciales enregistrées au Nouveau-Brunswick.
- Registre des statistiques de l'état civil – données sur l'état civil (naissances, mortinaissances, mariages et décès) et sur les églises et les confessions religieuses qui peuvent célébrer les cérémonies de mariage au Nouveau-Brunswick.

## Registre foncier

Services Nouveau-Brunswick possède un réseau provincial de 13 bureaux d'enregistrement où sont enregistrés et conservés, pour l'examen du public, des plans et des documents juridiques se rapportant aux titres de biens réels tels qu'actes de transfert, hypothèques et testaments. Les documents conservés dans les bureaux d'enregistrement contiennent de l'information sur les titres fonciers qui remontent jusqu'aux premières concessions de la Couronne, il y a plus de 200 ans. Les avocats, chercheurs de titres et arpenteurs sont les principaux utilisateurs du registre foncier, mais il est aussi ouvert à d'autres utilisateurs.

### Statistiques concernant le registre foncier

Activité	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004
Enregistrements	110 986	107 238	109 684	105 847	103 781
Recherches	44 892	43 470	47 842	49 845	56 800
Nombre de certificats de propriété enregistrée vendus	31 542	28 276	23 936	18 165	12 387

PLANET est une source en ligne globale et intégrée de services d'enregistrement, d'évaluation, de cadastre et d'information sur les biens réels, permettant à l'utilisateur de conclure des transactions foncières avec rapidité, efficacité et exactitude. Les outils de PLANET donnent au personnel de SNB affecté aux biens réels, aux entreprises, aux professionnels et au public l'accès en ligne à une information à jour sur la propriété des biens réels, les cartes cadastrales et les évaluations foncières à l'échelle de la province.

### Principaux faits saillants pour l'exercice financier :

Système d'enregistrement des biens réels

- Depuis le 25 février 2008, les utilisateurs autorisés du système d'enregistrement des biens réels ont la possibilité de soumettre des transferts de titres fonciers, des hypothèques, des hypothèques subsidiaires et des mainlevées de documents hypothécaires par voie électronique. Le 30 juin 2008, la présentation électronique de ces documents deviendra obligatoire, ce qui amènera Services Nouveau-Brunswick un peu plus près d'un système d'enregistrement entièrement électronique.

Balayage électronique des documents historiques

- Les répertoires des cédants et des cessionnaires sont en ligne pour les 15 comtés.
- TOUS les registres (de 1784 à nos jours) sont en ligne pour les comtés de Carleton, Charlotte, Gloucester, Kent, Kings, Madawaska, Northumberland, Queens, Restigouche, Saint John, Sunbury et Victoria.
- Le balayage électronique des registres des comtés de York, d'Albert et de Westmorland a commencé le 2 juin et devrait se terminer durant l'exercice 2008-2009.

## Registre des biens personnels

Le Réseau d'enregistrement des biens personnels (RENBIP) est un service d'enregistrement informatique pour l'ensemble de la province qui permet aux utilisateurs de réaliser certaines démarches touchant les avis de sûretés, les jugements et certaines autres réclamations concernant les biens personnels, comme les automobiles, les véhicules de loisirs et les meubles. Les établissements financiers et le public en général peuvent utiliser le RENBIP pour enregistrer facilement un intérêt dans des biens personnels. Le Réseau offre un système de guichet unique donnant accès aux renseignements publics sur les biens personnels et permet de vérifier sans peine si des sûretés grèvent le produit offert.

### Statistiques concernant le registre des biens personnels

Activité	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004
Enregistrements	131 517	130 213	129 055	123 274	133 049
Recherches	50 053	49 902	50 390	46 546	45 701

## Registre corporatif

Les Affaires corporatives regroupent les corporations commerciales et les organisations à but non lucratif ayant leur siège social au Nouveau-Brunswick et enregistrent les sociétés en nom collectif et les appellations commerciales en vertu desquelles les entreprises individuelles et les sociétés en nom collectif font affaire. De plus, les corporations et les entreprises extraprovinciales qui font affaire au Nouveau-Brunswick doivent normalement s'enregistrer auprès des Affaires corporatives. Les Affaires corporatives fournissent au public de l'information à jour sur les corporations

### Statistiques concernant le registre corporatif

Activité	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004
Constitutions	2 792	2 733	2 686	2 491	2 440
Enregistrements	3 239	3 407	3 574	3 052	2 926
Relevés annuels	33 067	32 240	32 689	31 474	29 168
Certificat de statut / copies certifiées	4 356	4 306	4 187	3 769	3 376

Ainsi, le registre est plus accessible et offre une meilleure protection aux consommateurs qui font l'achat d'objets usagés.

On peut chercher de deux façons dans le registre des biens personnels :

- Le public peut avoir recours aux services d'un fournisseur privé qui s'occupera d'effectuer la recherche et l'enregistrement en son nom;
- Il peut chercher lui-même dans ce registre au moyen du service Clic-privilege. Cette option en ligne permet à quiconque de faire une recherche dans le registre des biens personnels en inscrivant simplement le numéro de série du bien cherché, moyennant des frais de 8 \$ la recherche.

commerciales et à but non lucratif, ainsi que sur les entités commerciales non constituées. Des renseignements sur plus de 160 000 entreprises et compagnies à but non lucratif passées et présentes sont accessibles par Internet.

Le registre corporatif attribue le numéro de compte d'entreprise du Nouveau-Brunswick par la voie du processus de constitution en corporation et d'enregistrement des Affaires corporatives. Le numéro d'entreprise est un moyen d'identification unique d'utilisation générale aux fins des services provinciaux, fédéraux et municipaux.

## Registre des statistiques de l'état civil

Le personnel des Statistiques de l'état civil enregistre, maintient, vérifie et distribue les données sur les naissances, les décès, les mortalités et les mariages (événements démographiques); fait la recherche de dossiers; émet les certificats associés aux événements démographiques; distribue les licences de mariage; approuve et enregistre les changements de noms; enregistre et maintient un index des églises et des religions autorisées à célébrer des mariages au Nouveau-Brunswick, approuve les demandes d'accès à l'information conformément à la loi et aux directives et produit divers rapports statistiques fondés sur les événements démographiques.

### Principaux faits saillants pour l'exercice financier :

- Un volume record de demandes de certificats de naissance a été traité en 2007-2008 par suite des nouvelles exigences concernant les passeports.
- Les demandes de certificats de naissance peuvent être soumises en ligne depuis le 5 novembre 2007.

### Statistiques concernant le registre des statistiques de l'état civil

Volumes	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Certificats délivrés (toutes catégories)	51 908	45 646	42 285
Changements de noms traités	527	433	455
Modifications traitées	2 949	2 312	2 373
Événements démographiques enregistrés	17 372	17 329	17 979

## Évaluation foncière

Les évaluateurs de Services Nouveau-Brunswick sont chargés de l'évaluation et de la classification de tous les biens réels dans la province. Les services d'évaluation foncière administrent aussi les programmes fiscaux fonciers et veillent à l'équité de l'assiette fiscale, pour les gouvernements municipaux et provinciaux.

### Principaux faits saillants pour l'exercice financier :

- Développement d'un nouveau système de coûts résidentiels afin d'offrir de meilleures évaluations des coûts pour les résidences.
- Plus grande compréhension de l'évaluation par rapport aux fonctions d'imposition aux niveaux du public et des municipalités.
- Réalisation de l'analyse des possibilités visant à remplacer l'application informatique actuelle (PATS) et élaboration d'un plan de remplacement de 5 ans.

## Évaluation

La *Loi sur l'évaluation* établit que tous les biens réels doivent être évalués à leur « valeur réelle et véritable » (mieux connue comme étant la valeur du marché) au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année d'évaluation et de taxation. La valeur des biens réels est basée sur l'information recueillie à l'occasion de l'inspection des biens, sur l'analyse des coûts de construction et sur les fluctuations du marché immobilier. Les biens réels neufs et les biens vendus au cours de l'année font l'objet d'une inspection sur les lieux, tout comme les biens réels indiqués aux fins d'inspection pendant le programme annuel. Indépendamment de toute inspection, les évaluations de biens réels sont revues chaque année et sont ajustées au besoin. Services Nouveau-Brunswick établit l'évaluation au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Le processus d'évaluation et d'imposition est divisé en trois secteurs :

### 1. Localisation, catégorisation et évaluation des biens réels

SNB garde un inventaire de tous les biens réels. Tous les biens réels sont évalués et classés, et leur emplacement dans les diverses autorités fiscales au Nouveau-Brunswick est indiqué.

SNB établit et valide les assiettes fiscales et les communique au ministère des Gouvernements locaux en octobre chaque année.

### 2. Établissement du taux d'imposition

Les municipalités ainsi que l'ancienne partie des villages d'une communauté rurale déterminent un taux d'imposition qui correspond à leurs besoins financiers, alors que le ministère des Gouvernements locaux remplit cette fonction au nom des districts de services locaux (DSL) et des anciennes parties d'une communauté rurale d'un DSL et ce, de concert avec les comités consultatifs des DSL respectifs. Le ministre des Gouvernements locaux approuve les budgets et les taux d'imposition municipaux. Les taux d'imposition sont communiqués au ministère des Finances avant la fin de janvier.

### 3. Production et envoi des avis d'évaluation et d'impôt

Les avis d'évaluation et d'impôt destinés aux propriétaires de biens évalués sont mis à la poste le 1<sup>er</sup> mars. Le ministère des Finances calcule l'assiette fiscale, et perçoit l'impôt et les taxes. Les paiements d'impôt foncier peuvent toutefois être effectués à n'importe quel centre de SNB. Les propriétaires de biens évalués ont 30 jours après l'envoi des avis pour déposer un avis de renvoi, le premier palier du processus d'appel au Nouveau-Brunswick.

Toute personne qui est propriétaire d'un bien réel au Nouveau-Brunswick, qui utilise ou qui occupe un bien de la Couronne (fédérale ou provinciale) ou, dans certaines conditions, qui loue un bien d'un propriétaire privé, reçoit un avis d'évaluation et d'impôt.

Au 31 décembre 2007, 444 220 comptes d'évaluation étaient ouverts dans la province, comparativement à 441 148 l'année précédente. L'augmentation du nombre de comptes d'évaluation est due au lotissement de terrains et à l'augmentation du nombre de condominiums et de maisons préfabriquées mobiles. La valeur totale des biens évalués selon les assiettes fiscales de 2008 communiquées en octobre 2007 s'établissait à 43 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,8 milliards de dollars comparativement à l'année précédente.

### Renvois et appels concernant les évaluations

Les propriétaires qui estiment que l'évaluation ne correspond pas à la valeur « réelle et véritable » peuvent contester l'évaluation dans le cadre du processus de notification et d'appel. Le propriétaire peut demander une révision de l'évaluation en remplissant l'avis de renvoi de l'évaluation, qui s'intègre à l'avis d'évaluation et d'impôt. Un évaluateur inspectera le bien, passera en revue les préoccupations du propriétaire et rendra une décision écrite indiquant s'il y a lieu de modifier l'évaluation. Les propriétaires peuvent faire appel de la décision auprès de la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme. En 2007, 5 518 propriétaires, soit l'équivalent de 1,24 % de tous les biens, ont demandé une réévaluation, comparativement à 6 598 l'année précédente. Durant cette période, 155 évaluations (l'équivalent de 0,03 % de tous les biens) ont fait l'objet d'un appel auprès de la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme, comparativement à 250 en 2006. À la fin de l'exercice, il y avait 55 réévaluations de 2007 qui attendaient le résultat des appels de l'année précédente.

### Information d'évaluation foncière

#### Accès en ligne

L'*Information d'évaluation foncière - Accès en ligne* est un service qui permet à la population néo-brunswickoise d'avoir accès en ligne (gratuitement) à un nombre limité de renseignements sur les évaluations foncières.

Les recherches peuvent être effectuées de trois façons différentes : avec l'adresse de voirie (emplacement), avec le numéro de compte du bien (NCB) ou avec le numéro d'identification de la parcelle (NID). Ce service fournit de l'information publique sur l'évaluation foncière tout en assurant la protection des renseignements personnels de tous les citoyens en protégeant le nom des propriétaires fonciers.

#### Programmes associés à l'impôt foncier

Les services d'évaluation foncière de Services Nouveau-Brunswick sont également responsables de l'administration d'un certain nombre de programmes associés à l'impôt foncier :

**Programme de crédit d'impôt applicable aux résidences** – Un crédit d'impôt provincial permis sur la partie du bien résidentiel qu'un propriétaire évalué maintient comme résidence principale pour au moins 183 jours par année. En 2007, les crédits d'impôt provincial correspondaient à 274 millions de dollars en impôts provinciaux sur 226 272 biens par rapport à 252,9 millions de dollars en impôts provinciaux sur 223 628 biens en 2006.

**Plan d'identification des terres agricoles (PITA)** – Pour report de l'impôt exigible sur les terres et les bâtiments agricoles. En 2007, l'impôt foncier a été différé pour environ 162 686 hectares de terres agricoles d'une valeur imposable de 155 millions de dollars. Les économies d'impôt différé pour les bâtiments agricoles s'élevaient à 183,2 millions de dollars.

**Programme de réduction de l'évaluation (PRE)** – Le programme de réduction de l'évaluation accorde un allègement fiscal aux organismes de bienfaisance et à but non lucratif. En 2007, des exonérations partielles ont été accordées pour 791 biens (une réduction d'évaluation totale de 149,2 millions de dollars) et 206 biens ont bénéficié d'une exemption totale dans le cadre du programme (ayant une valeur d'évaluation totale de 28,4 millions de dollars).

**Programme d'allocation d'impôt applicable aux résidences** – Ce programme accorde au propriétaire, s'il occupe la résidence, une allocation fiscale basée sur le revenu, jusqu'à concurrence de 200 dollars. En 2007, des prestations totalisant 4,8 millions de dollars en taxes provinciales ont été accordées à 24 242 propriétaires.





**Biens réels exempts d'impôts provinciaux** – Trois secteurs de l'infrastructure de transports (grands ports de marchandises, aéroports agréés et emprises ferroviaires), de même que les réservoirs et tuyaux de pétrole brut, sont exemptés d'impôts fonciers provinciaux en vertu de la loi. En 2005, cette exemption a été étendue pour inclure des biens qui sont évalués au nom d'un organisme de logement à but non lucratif et qui étaient utilisés comme logements à loyer modique. Pour 2007, 744 biens résidentiels d'une valeur d'évaluation totale de 231,7 millions de dollars ont bénéficié d'une exemption de 3,5 millions de dollars de l'impôt foncier provincial. Pour l'année 2007, 1 022 biens réels d'une valeur d'évaluation totale de 416,1 millions de dollars ont été exemptés de 7,6 millions de dollars d'impôts fonciers provinciaux.

**Biens réels exempts d'impôts** – La loi prévoit également que certains biens réels, en plus de ceux qui sont totalement exempts en vertu du PRE, sont exemptés d'impôt foncier (notamment les églises, les sociétés historiques et littéraires ainsi que les services volontaires d'incendie en milieu rural). Pour 2007, 6 714 biens réels d'une valeur d'évaluation totale de 1,3 milliard de dollars ont été exemptés de 23,9 millions de dollars d'impôts provinciaux.

**Biens fédéraux (évaluation, législation et appel)** – Le gouvernement fédéral verse des paiements de nature discrétionnaire au lieu de payer des impôts fonciers. La loi fédérale applicable est la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*. En mars de l'année d'imposition, le ministère des Finances envoie une demande de paiement au gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral retourne ensuite un calendrier des paiements final, y compris ses calculs relatifs à l'évaluation et au classement. Les appels à l'encontre des valeurs d'évaluation, fondés sur le montant des paiements reçus, sont déposés auprès du comité consultatif sur le règlement des différends, constitué par le gouvernement fédéral. À la fin de l'année 2007, la valeur d'évaluation totale du parc immobilier en question était de 664,3 millions de dollars. Cette valeur totale a rapporté 13,3 millions de dollars en impôt provincial et 10,5 millions de dollars en impôt municipal.

## Valeur évaluée totale

La valeur évaluée de tous les biens réels a augmenté de 2,8 milliards de dollars, ou de 7,0 % durant 2007 pour 2008. Cette hausse de 7,0 % était attribuable à la nouvelle construction (2,6 %), à la réévaluation de tous les biens – les évaluations étant fondées sur une analyse du marché et des coûts (4,2 %) – ainsi qu'à d'autres activités dans le cadre d'un programme de travail, telles que des réinspections de quartier (0,2 %).

## Mesures de rendement des évaluations

La plus importante responsabilité des évaluateurs consiste à estimer la valeur marchande des biens conformément aux dispositions législatives. L'exactitude des appréciations effectuées aux fins de l'évaluation intéresse non seulement les évaluateurs, mais aussi les autorités fiscales, les propriétaires et les élus qui représentent ces derniers.

Les études de coefficients constituent un moyen d'évaluer l'exactitude des évaluations. Celle-ci désigne le degré de correspondance entre l'évaluation des biens et leur valeur marchande, défini par les normes professionnelles et les lois provinciales. Une étude de coefficients compare les évaluations aux indicateurs de valeur marchande tels que les ventes de biens.

L'information suivante fournit les indicateurs de rendement des évaluations et des ventes pour l'année 2007. Les trois indicateurs utilisés sont :

- 1) le rapport évaluation-vente;
- 2) les coefficients de dispersion;
- 3) l'écart en fonction du prix.

On se concentre sur deux genres de biens pour mesurer la qualité : les maisons résidentielles à un seul logement et les biens commerciaux.

Le rapport évaluation-vente est une mesure qui correspond à la valeur évaluée divisée par le prix de vente. Les normes acceptables pour le rapport évaluation-vente vont de 90 % à 110 %. Le rapport optimal est de 100 %.

Le coefficient de dispersion constitue l'écart moyen absolu d'un groupe de nombres par rapport à la médiane, exprimé en pourcentage de celle-ci. Les valeurs acceptables se situent entre 10 et 20. En général, un coefficient de dispersion inférieur à 10 est considéré comme excellent.

L'écart en fonction du prix est une mesure de l'égalité verticale des rapports évaluation-vente. Il sert d'indicateur de la qualité de l'évaluation pour les biens de catégories de prix différentes. Par exemple, il permet de déterminer si les biens de valeur moindre sont évalués à une proportion supérieure ou inférieure à leur valeur marchande que les biens de valeur plus élevée, ou vice versa. L'écart en fonction du prix se calcule en divisant la moyenne des rapports évaluation-vente par la moyenne pondérée. Le ratio optimal est de 1,00 ou 100 %. Un ratio supérieur à 1,00 indique que les biens à valeur plus faible sont évalués à une proportion plus forte de leur valeur marchande que ceux de valeur supérieure. On parle alors d'évaluation « régressive ». Un ratio inférieur à 1,00 indique donc le contraire, soit que les biens de valeur supérieure sont évalués à un ratio supérieur à leur valeur marchande que ceux de valeur moindre. On parle alors d'évaluation « progressive ».



Le tableau suivant indique le rapport évaluation-vente, le coefficient de dispersion et l'écart en fonction du prix, soit les indicateurs de rendement des évaluations et des ventes de SNB, pour l'année 2007 et les cinq années précédentes.

**Indicateurs de rendement des évaluations et des ventes**

	Rapport évaluation-vente		Coefficient de dispersion		Écart en fonction du prix	
	Rés.	Comm.	Rés.	Comm.	Rés.	Comm.
Normes internationales	0,90-1,10	0,90-1,10	10-15	20	0,98-1,03	0,98-1,03
2007	0,95	0,92	10,1	14,8	1,013	1,042
2006	0,95	0,92	10,1	13,1	1,013	1,041
2005	0,95	0,89	10,6	19,2	1,015	1,056
2004	0,95	0,88	10,6	17,7	1,017	1,018
2003	0,94	0,89	10,8	17,9	1,019	1,051
2002	0,94	0,93	10,1	15,9	1,018	1,006

## Secrétariat de l'information foncière

SNB est l'organisme principal de coordination de la cartographie de base et de la géomatique au Nouveau-Brunswick et est responsable de la création et du maintien du réseau géodésique de la province.

**Principaux faits saillants pour l'exercice financier :**

- L'augmentation récente des activités sur le marché des condominiums a dégagé un certain nombre de possibilités d'amélioration et de modernisation du cadre législatif actuel. La phase consultative de l'examen a pris fin en 2007. Des travaux sont en cours pour déterminer la nécessité de modifier la *Loi sur les condominiums*.
- La base de données d'adresses de voirie du Nouveau-Brunswick, ainsi que des images numériques des biens réels, ont été publiées sur le site Web d'information géographique et cartes de SNB.
- Un nouveau système de gouvernance de la géomatique a été mis en place au gouvernement du Nouveau-Brunswick, ce qui améliorera la collaboration et le partage entre les ministères et les organismes.

### Arpentage

Services Nouveau-Brunswick maintient également un réseau géodésique provincial de haute précision basé sur le GPS. Ce réseau de référence géographique est vital pour les nombreuses personnes qui ont besoin de verser l'information géoréférencée dans un système commun.

Le réseau géodésique est une infrastructure qui est surtout utilisée par les arpenteurs-géomètres, les gouvernements, les ingénieurs et les gestionnaires du territoire pour référencer l'information géographique à l'aide d'un système de coordonnées commun. Il consiste en une centaine de stations aériennes et offre des positions extrêmement précises pour un réseau terrestre de points de contrôle.

Services Nouveau-Brunswick appuie également ce réseau terrestre par la mise en place de stations GPS continuellement en activité (SCA - stations de contrôle actives). Les utilisateurs peuvent accéder gratuitement aux observations GPS en tout temps à partir du site Web de SNB. Un plus grand groupe d'utilisateurs se sert de cette information qui est maintenant utilisée par l'industrie forestière et minière et par les municipalités ayant recours aux services des systèmes d'information géographique (SIG) pour localiser les routes, les gazoducs, les infrastructures terrestres et souterraines et bien d'autres caractéristiques.

### Condominiums

Services Nouveau-Brunswick est responsable de l'approbation de toutes les sociétés de condominiums au Nouveau-Brunswick. L'aménagement de condominiums au Nouveau-Brunswick affiche un bon taux de croissance. La première société de condominiums est apparue en 1975 dans la province avec 23 parties privatives. À la fin de mars 2008, il y avait 175 corporations comptant 2 807 parties privatives. Il est essentiel que l'industrie des condominiums au Nouveau-Brunswick poursuive son essor et contribue ainsi à la prospérité de la province.



# Compte rendu du plan d'affaires

Services Nouveau-Brunswick a mis à exécution un nouveau plan d'affaires pour les années 2007 à 2010. Le fondement de ce plan consiste en huit objectifs prioritaires classés en deux catégories complémentaires, soit les objectifs généraux de base de la corporation et les objectifs axés sur les services, décrits ci-après.

## Objectifs généraux de base

Tandis que SNB continue à étendre et à transformer ses services, notre milieu de travail deviendra plus complexe et les demandes envers le personnel continueront à augmenter. Il est essentiel que nous donnions suite à ces changements en optimisant nos méthodes de livraison, en soutenant notre main-d'oeuvre à l'aide des outils et ressources appropriés et en continuant à favoriser l'innovation et la croissance. Voici les quatre objectifs d'entreprise de base qui nous permettront de relever ces défis collectivement :

- Excellence du service
- Valorisation de la main-d'oeuvre
- Efficacité de l'organisation
- Croissance innovatrice

## Objectifs axés sur les services

SNB tentera également d'atteindre quatre objectifs d'amélioration en vue d'aligner l'organisation sur une position d'excellence continue de prestation de services axés sur la clientèle. Voici les quatre objectifs axés sur les services :

- Modernisation des services d'évaluation
- Transformation des services d'affaires
- Amélioration des services aux citoyens
- Développement des services d'information géographique

Modernisation  
des services  
d'évaluation

Transformation  
des services  
d'affaires



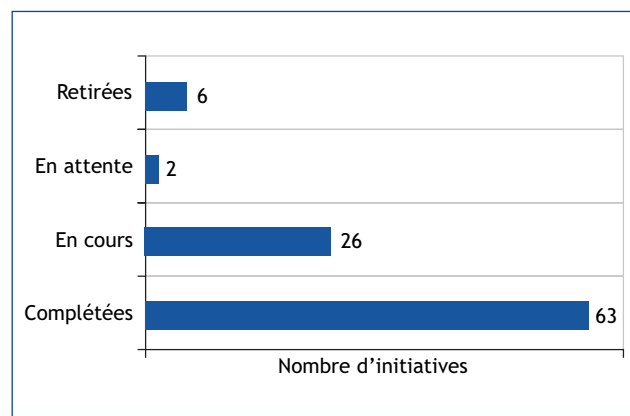
Développement  
des services  
d'information  
géographique

Amélioration  
des services  
aux citoyens

## Aperçu du plan d'action de la première année

Pour assurer la réalisation des objectifs du plan d'affaires, SNB élaborera un plan d'action pour chacune des trois années.

En général, la corporation est satisfaite des réalisations qui ont été établies dans son ambitieux plan d'action pour la première année. Le diagramme ci-dessous donne un aperçu de l'état de toutes les initiatives du plan de la première année au 31 mars 2008.



## Objectifs généraux de base

Les objectifs ombragés sont les domaines d'intervention privilégiés pour l'année 2007-2008 du plan d'action.

### Excellence du service

La culture de prestation de services de SNB se caractérise par un service à la clientèle exemplaire.

Buts	Veiller à l'amélioration continue du service à la clientèle	Améliorer la collaboration avec nos partenaires commerciaux	S'assurer que les Néo-Brunswickois connaissent et comprennent les services offerts par SNB
------	---	---	--

### Valorisation de la main-d'œuvre

SNB offre un milieu de travail propice à la croissance du personnel et de l'organisation.

Buts	Promouvoir le perfectionnement de nos ressources humaines	Élaborer la technologie afin de faciliter la gestion des ressources humaines	Veiller à ce que les communications internes soient efficaces
------	---	--	---

### Efficacité de l'organisation

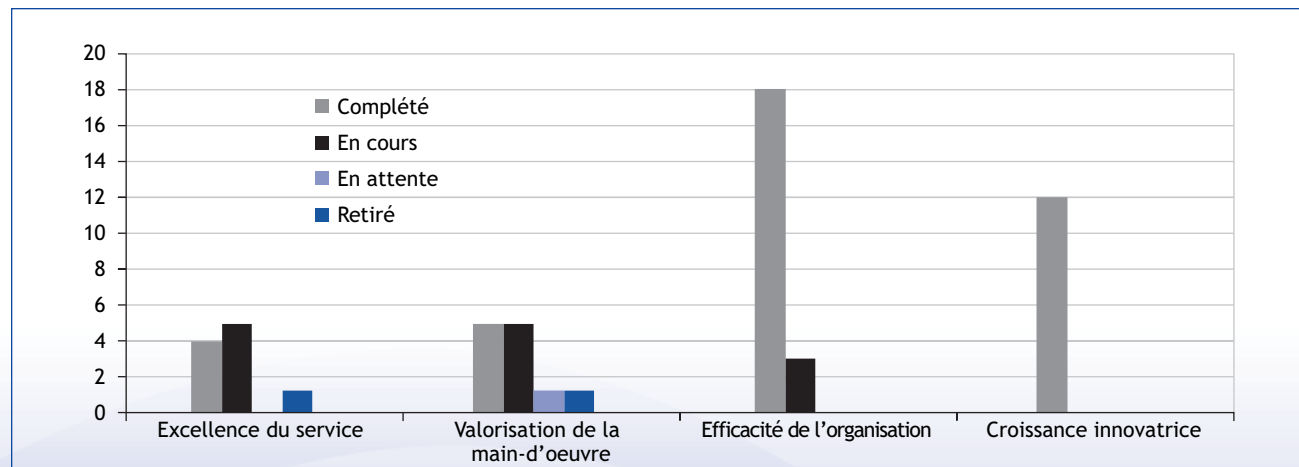
SNB reconnaît l'importance de l'organisation d'entreprise qui soutient la croissance et l'excellence du service.

Buts	Améliorer notre processus de planification afin d'assurer l'atteinte de nos priorités stratégiques	Améliorer la capacité de notre entreprise grâce à une technologie appropriée	Maintenir des procédures internes efficaces	Veiller à ce que les nouvelles occasions soient saisies en facilitant le passage d'une idée à la prestation
------	--	--	---	---

### Croissance innovatrice

SNB cherche à demeurer à la fine pointe en matière de prestation de services.

Buts	Jouer un rôle de chef de file pour le compte du gouvernement en ce qui concerne l'évolution de la prestation de services dans le but d'atteindre l'autonomie	Accroître notre capacité à innover	Tenter sans relâche de définir une situation future visionnaire
------	--	------------------------------------	---





# Objectifs axés sur les services

Les objectifs ombragés sont les domaines d'intervention privilégiés pour l'année 2007-2008 du plan d'action.

## Modernisation des services d'évaluation

Les services d'évaluation de SNB seront modernisés en vue de la viabilité à long terme.

Buts	Moderniser les services d'évaluation	Tirer profit des progrès rendus possibles grâce aux nouveaux outils et technologies	Inspirer la confiance du public envers le système d'impôt foncier	Conserver une main-d'œuvre d'évaluation compétente
------	--------------------------------------	---	---	--

## Transformation des services d'affaires

SNB cultive une relation de collaboration avec des entreprises et des fournisseurs de services aux entreprises afin d'améliorer la prestation des services.

Buts	Faciliter le transfert des services gouvernementaux aux entreprises ainsi que la transformation de ces services	Établir un portail des entreprises en prévision des besoins des entreprises
------	---	---

## Amélioration des services aux citoyens

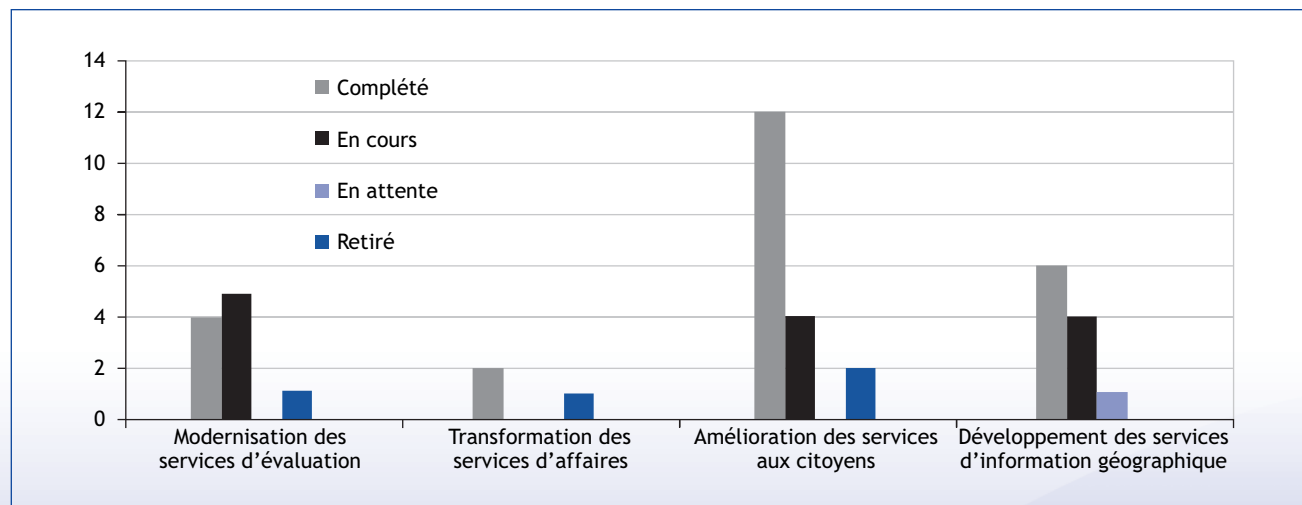
SNB collabore avec les trois ordres de gouvernement afin d'assurer une prestation de services homogène axée sur le citoyen.

Buts	Moderniser les services de Statistiques de l'état civil	Développer le guichet unique pour les services aux citoyens
------	---	---

## Développement des services d'information géographique

SNB aidera le Nouveau-Brunswick à retrouver sa place de chef de file en matière de services d'information géographique en coordonnant l'infrastructure géomatique de la province.

Buts	Devenir l'organisme responsable de la géomatique du gouvernement	Améliorer la gestion des condominiums
------	--	---------------------------------------





# États financiers

## Discussion et analyse de la haute direction

La haute direction est heureuse de commenter les résultats financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2008. La présente analyse souligne les éléments importants des états financiers et fournit des renseignements et des perspectives supplémentaires qui vont au-delà de la période de 12 mois à laquelle se rapportent les états financiers proprement dits.

Le conseil d'administration de Services Nouveau-Brunswick est mandaté par la loi pour gérer commercialement les affaires de la corporation selon des pratiques commerciales saines (paragraphe 7(3) de la *Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick*). En conséquence, il respecte des principes comptables généralement reconnus canadiens qui tiennent compte de la valeur de ses investissements précédents et rapprochent de façon appropriée les charges et les produits de l'exercice.

## Bilan

### *Trésorerie*

Au 31 mars 2008, l'encaisse et les placements à court terme de Services Nouveau-Brunswick se chiffraient à 28,6 millions de dollars, en hausse de 7,2 millions par rapport au solde de l'exercice précédent, soit 21,4 millions de dollars. De l'information additionnelle sur les variations de trésorerie est donnée dans l'état des flux de trésorerie.

Le fonds de roulement, c'est-à-dire l'excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme, s'élevait à 28,2 millions de dollars au 31 mars 2008, il se chiffrait à 22,3 millions l'année précédente. L'excédent de l'encaisse sur les besoins de fonctionnement immédiats peut être placé dans des instruments monétaires à court terme (un an ou moins) sans risque. La Division de la trésorerie du ministère des Finances gère les placements à court terme pour le compte de Services Nouveau-Brunswick. L'excédent du fonds de roulement peut être affecté aux dépenses d'investissement relatives à de nouveaux systèmes et services afin de répondre aux besoins des particuliers et des entreprises du Nouveau-Brunswick. Services Nouveau-Brunswick continue d'accumuler des fonds pour faire face à la nécessité prochaine de remplacer son système

d'évaluation et d'imposition foncières (PATS) vieillissant et d'établir un système de délivrance de licences et de permis répondant aux besoins de divers ministères.

### *Biens affectés*

Cette catégorie comprend deux éléments : l'encaisse et les débiteurs détenus au nom des partenaires à la fin de l'exercice et l'encaisse associée à l'assurance des titres fonciers.

### *Encaisse et débiteurs au nom des partenaires*

Une part importante des activités de Services Nouveau-Brunswick consiste à percevoir des sommes au nom de ministères provinciaux, de municipalités et de services publics. En 2007-2008, une somme totale de 431 millions de dollars a été perçue auprès de particuliers et d'entreprises et remise aux partenaires concernés. Les fonds sont recueillis dans un compte consolidé puis transmis quotidiennement aux partenaires par voie de transfert électronique de fonds (TEF). Le montant de l'encaisse et des débiteurs en transit au 31 mars 2008 était de 6,5 millions de dollars, alors qu'il était de 8,7 millions le 31 mars 2007.

À la fin de l'exercice 2007-2008, Services Nouveau-Brunswick détenait aussi 4,2 millions de dollars d'encaisse et de débiteurs au nom d'Effacité NB, à la suite d'un contrat de services passé avec cet organisme. Les débiteurs d'Effacité NB sont des prêts sans intérêt accordés à des membres du grand public, destinés à financer des améliorations en matière d'efficacité énergétique à leur domicile. Services Nouveau-Brunswick gère ces prêts au nom d'Effacité NB et ils peuvent comporter des modalités de remboursement jusqu'à concurrence de six ans. Ils ne comportent aucun risque pour Services Nouveau-Brunswick.

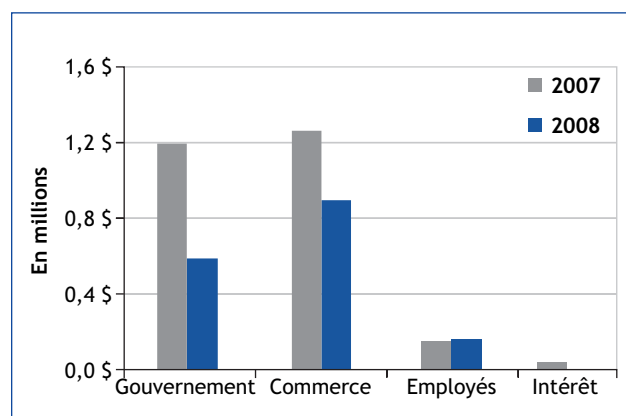
Ces fonds figurent séparément des fonds propres à Services Nouveau-Brunswick. Ils sont inscrits à titre d'éléments d'actif et de passif qui s'annulent.

### *Encaisse associée à l'assurance des titres fonciers*

Depuis l'entrée en vigueur de la garantie des titres fonciers en 2000, une somme de 3,2 millions de dollars a été accumulée pour l'assurance des titres fonciers, ce qui représente une augmentation de 0,5 million de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008. Dans le bilan, ce montant est inscrit séparément des autres fonds.

## Débiteurs

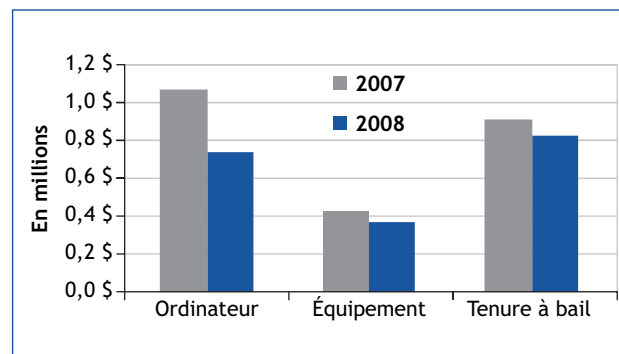
Au 31 mars 2008, les débiteurs s'élevaient à 1,7 million de dollars. Ils se chiffraient à 2,6 millions à la fin de l'exercice précédent. Leur composition était la suivante :



En raison de la nature de ces comptes, le risque de ne pas percevoir les sommes dues est faible. La plupart des clients profitent du service automatisé de transfert quotidien de fonds, qui permet de régler les comptes en deux jours ouvrables. D'autres sommes sont exigibles du gouvernement et des partenaires commerciaux habituels.

## Équipement

Au 31 mars 2008, Services Nouveau-Brunswick détenait des biens corporels de 1,9 million de dollars, déduction faite de l'amortissement cumulé. La valeur de ces biens s'élevait à 2,5 millions de dollars au 31 mars 2007. Leur composition était la suivante :



## Développement de systèmes

Services Nouveau-Brunswick a beaucoup investi dans de nouveaux systèmes en vue d'atteindre son objectif d'offrir des services en ligne. Les initiatives de développement sont évaluées à l'aide d'un modèle d'établissement des priorités pour la gouvernance des projets et supervisées par le Comité de développement du conseil d'administration.

## Investissements au chapitre du développement des systèmes

Système	Investissements précédents	Investissements* en 2007-2008	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Registre des biens personnels	5,2 \$	- \$	5,1 \$	0,1 \$
Registre foncier	9,4	1,0	6,1	4,3
Registre corporatif	3,5	-	1,4	2,1
Services électroniques	7,7	-	5,1	2,6
Planification des ressources de l'organisation	2,3	-	1,6	0,7
Infrastructure de prestation de services	6,8	0,2	2,7	4,3
Autres	1,4	0,1	1,0	0,5
Investissement de CGI	(2,5)	-	(1,0)	(1,5)
<b>Total (en millions)</b>	<b>33,8 \$</b>	<b>1,3 \$</b>	<b>22,0 \$</b>	<b>13,1 \$</b>

\* Nota – Investissements, déduction faite des aliénations



Le montant non amorti associé au développement de systèmes s'élevait à 13,1 millions de dollars au 31 mars 2008, ce qui représente une diminution de 1,2 million par rapport au solde de l'exercice précédent, soit 14,3 millions. La somme de 1,3 million de dollars investie dans le système de gestion des biens fonciers PLANET, dans l'infrastructure de prestation de services et dans le système des statistiques de l'état civil a été contrebalancée par un amortissement de 2,5 millions des investissements précédents.

### **Passif à court terme**

Les créiteurs et les charges à payer, d'une valeur de 6,1 millions de dollars, sont comparables au solde de l'exercice précédent au 31 mars, qui se chiffrait à 5,6 millions. Les soldes associés au commerce et au gouvernement du Nouveau-Brunswick résultent du déroulement normal des affaires. La somme de 1,8 million de dollars correspondant aux charges à payer relatives aux traitements et aux avantages inclut les charges salariales à payer et les avantages associés aux congés accumulés qui n'ont pas encore été pris. Les allocations de retraite et les mesures d'encouragement à la retraite anticipée représentent la portion courante du passif associé aux prestations futures de l'employé, telles qu'elles sont décrites dans la section « Passif à long terme » ci-dessous.

Les recettes comptabilisées d'avance sont des sommes reçues des clients qui ont été déposées et elles se chiffrent à 132 000 \$ à la fin de l'exercice 2007-2008.

## **Passif à long terme**

### **Allocations de retraite**

Les employés permanents ont droit à une allocation de retraite payée avant leur retraite en fonction de leurs années de service. La tranche à long terme de cette obligation au titre des prestations constituées était de 1,7 million de dollars le 31 mars 2008.

### **Mesures d'encouragement à la retraite anticipée**

Services Nouveau-Brunswick a contracté une dette associée à une mesure d'encouragement à la retraite anticipée offerte aux employés pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1996. Cette obligation diminue chaque année du montant remis au gouvernement provincial pour les employés de SNB qui ont profité de cette mesure. La tranche à long terme du solde dû restant était de 81 000 \$ à la fin de l'exercice 2007-2008.

### **Assurance des titres fonciers**

En 2000, Services Nouveau-Brunswick a mis en œuvre un système de titres fonciers garantis au Nouveau-Brunswick, qui assure aux propriétaires la validité de

leurs titres fonciers. En vertu du paragraphe 73(1) de la *Loi sur l'enregistrement foncier*, toute personne ayant subi des dommages en raison de l'exploitation du système a droit à une indemnisation dans les limites prévues par la loi. Service Nouveau-Brunswick perçoit une somme de 5 \$ pour chaque enregistrement en vertu de la Loi pour fournir les fonds nécessaires au versement des dommages-intérêts qui pourraient être accordés en cas d'irrégularité quant au titre.

À ce jour, Services Nouveau-Brunswick a perçu 3,2 millions de dollars en droits d'assurance et a réglé des réclamations totalisant 62 000 \$. Toutefois, son expérience en matière de titres fonciers est limitée et des problèmes pourraient survenir avec le temps. Ainsi, la corporation a demandé un examen actuariel en 2005-2006 pour réévaluer la contribution actuelle de 5 \$ par rapport aux demandes estimatives futures. Cet examen a permis de déterminer que le montant associé aux dettes futures était adéquat.

### **Capitaux propres**

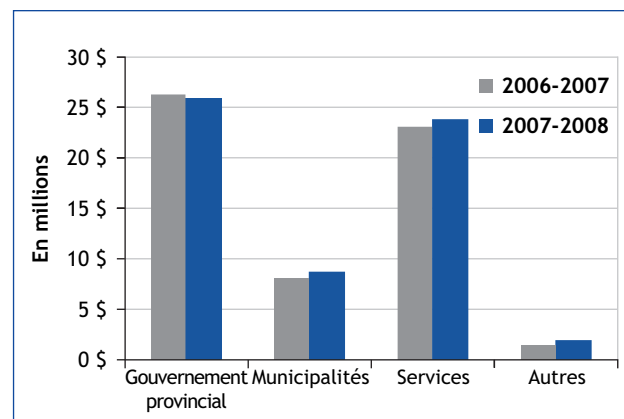
Au 31 mars 2008, l'actif net dépassait le passif de 38,2 millions de dollars, en hausse de 3,6 millions comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation est uniquement attribuable au revenu net pour l'année qui vient tout juste de se terminer.

## **État des résultats**

### **Produits**

Les produits de l'exercice terminé le 31 mars 2008 s'élevaient à 59,5 millions de dollars. Ils ont totalisé 58,3 millions durant l'exercice précédent.

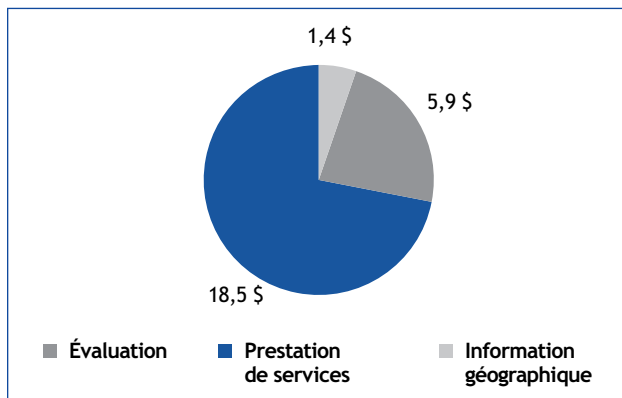
Ils proviennent des sources suivantes :



### **Services rendus au gouvernement provincial**

Les produits découlant des services rendus au gouvernement provincial ont diminué de 0,5 million de dollars, passant de 26,3 millions en 2006-2007 à 25,8 millions en 2007-2008. Le financement accordé par le gouvernement provincial représente la rémunération

versée pour les services fournis en son nom. Il est réparti de la façon suivante :



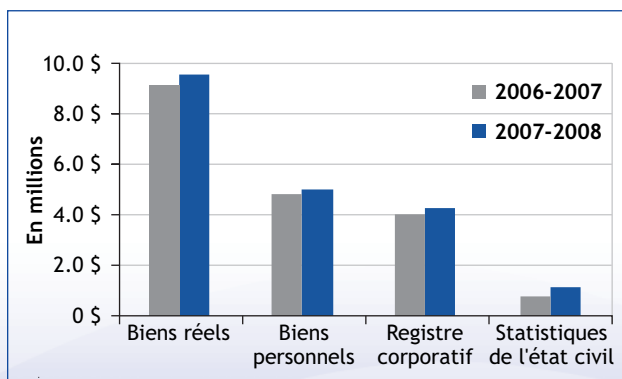
### Financement de l'évaluation

Les services d'évaluation sont financés selon une formule de 2 cents par tranche de 100 \$ d'impôt foncier pertinent. Cette formule s'applique aux assiettes fiscales des municipalités et des districts de services locaux (DSL), de même qu'à l'assiette fiscale provinciale. En 2007-2008, la part de financement du gouvernement provincial basé sur son assiette fiscale était de 5,9 millions de dollars, et la part des municipalités et des districts de services locaux était de 8,5 millions.

L'entente provinciale de financement des services d'évaluation est venue à échéance et la renégociation est en cours.

### Droits d'enregistrement

Services Nouveau-Brunswick gère quatre registres : le registre foncier, le registre des biens personnels, le registre corporatif et le registre des statistiques de l'état civil. En raison des taux d'intérêt peu élevés et de la vigueur relative de l'économie, l'activité est forte depuis plusieurs années. Les droits d'enregistrement ont totalisé 19,7 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008, alors qu'ils ont atteint 18,6 millions durant l'exercice précédent. La hausse de 1,1 million de dollars provient en grande partie de la multiplication des activités (0,9 million de dollars) dans les quatre registres. De plus les produits associés aux statistiques de l'état civil ont été comptabilisés à Services Nouveau-Brunswick pour l'exercice complet



2007-2008, alors qu'elles ne l'avaient été que neuf mois en 2006-2007. On estime que ce facteur contribue 0,2 million de dollars à l'augmentation globale des produits provenant des droits d'enregistrement.

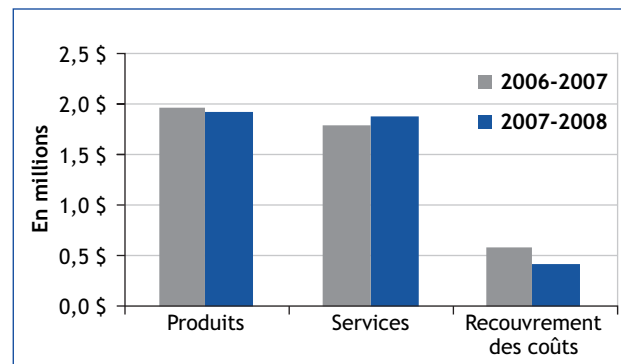
### Produits et services

Les recettes associées aux produits et aux services se sont élevées à 4,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, par rapport à 4,3 millions en 2006-2007.

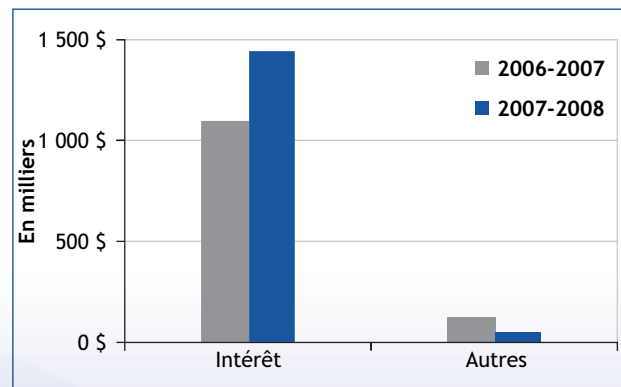
Ces recettes proviennent typiquement de deux sources : la vente de divers produits, principalement de l'information géographique, et la prestation de services à la clientèle, selon la rémunération à l'acte, au nom des ministères provinciaux, de Service Canada, des municipalités et des services publics. Les services qui étaient déjà offerts au nom des ministères provinciaux avant 1996 continuent d'être financés par l'intermédiaire du budget des dépenses.

### Autres produits

Les autres produits proviennent des intérêts, des services de consultation, de la vente de logiciels et du recouvrement de salaires en vertu des programmes d'emploi d'étudiants, de stagiaires et d'égalité d'accès à l'emploi. En 2007-2008 et 2006-2007, les autres

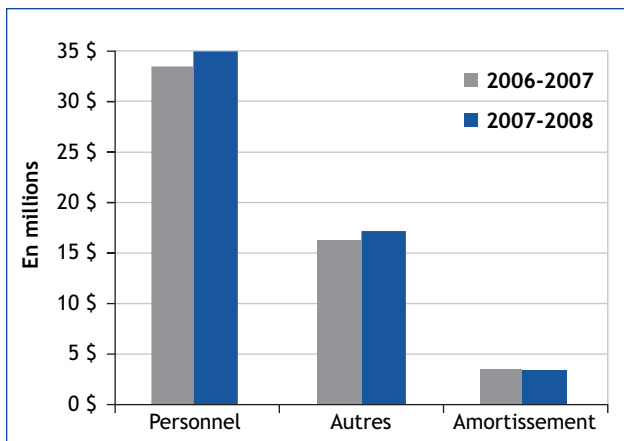


produits ont totalisé 1,4 million de dollars et 1,2 million de dollars, respectivement. Ce changement est attribuable en grande partie à une augmentation de l'intérêt accumulé.



## Charges

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008, les charges ont totalisé 55,9 millions de dollars. Elles se sont chiffrées à 52,8 millions de dollars durant l'exercice précédent.



### Salaires et avantages sociaux

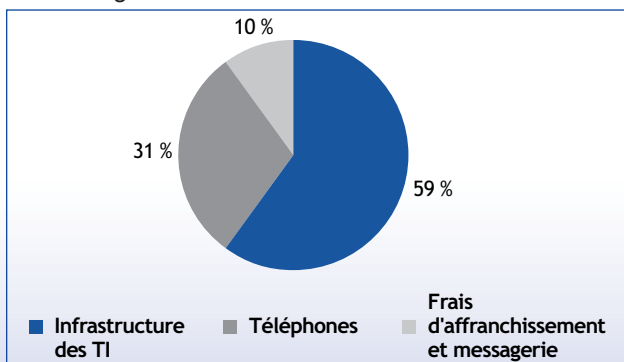
Les salaires et les avantages connexes se sont élevés à 35,7 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008 et à 33,2 millions durant l'exercice précédent. Certains des facteurs essentiels relatifs à cette augmentation de 2,5 millions de dollars sont l'inflation salariale; la décision de la direction quant à la réalisation à l'interne des fonctions de TI et de livraison de projets; et la première année complète de dépenses salariales pour les statistiques de l'état civil.

### Services de matériel et de locaux

Les charges de cette catégorie se sont élevées à 5,2 millions de dollars en 2007-2008 et à 5,3 millions en 2006-2007. La corporation occupe environ 250 000 pieds carrés dans plus de 40 emplacements, à un coût permanent de 4,1 millions de dollars. La somme restante, soit 1,1 million, a trait au matériel, notamment à la location d'ordinateurs et de matériel de bureau, ainsi qu'à leur entretien.

### Communications et services informatiques

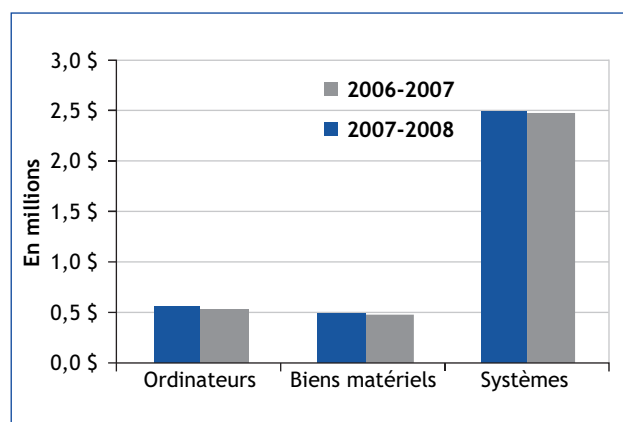
La corporation a dépensé 5 millions de dollars en communications et en services informatiques au cours de l'exercice 2007-2008. Trois éléments font partie de cette catégorie :



Les services associés à l'infrastructure des TI sont assurés par xwave, et Aliant offre les services de communication par réseau. Puisque la corporation est de plus en plus dépendante de la prestation de services électroniques, son personnel a déployé beaucoup d'efforts pour gérer les coûts de TI par le biais de la consolidation du serveur et d'autres mesures.

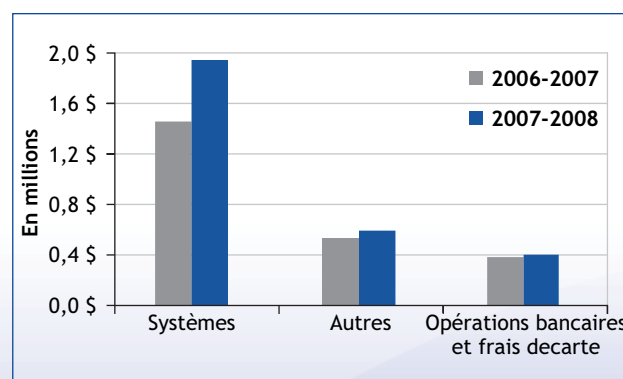
### Amortissement

Services Nouveau-Brunswick se conforme aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Les investissements relatifs aux systèmes et à l'équipement ayant une durée de vie utile de quatre ans ou plus sont inscrits au bilan et imputés graduellement aux résultats. L'amortissement est une charge hors caisse. Les frais d'amortissement ont été de 3,5 millions de dollars en 2007-2008, à l'instar de l'année précédente.



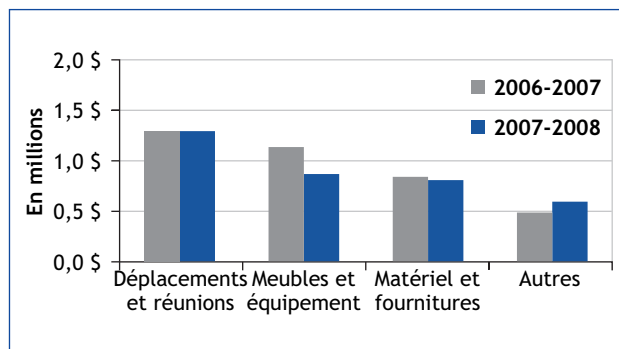
### Services professionnels

Les frais relatifs aux services professionnels ont été de 3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, en hausse de 0,6 million de dollars par rapport à la somme de 2,4 millions enregistrée au cours de l'exercice précédent. Cette catégorie comprend les frais de consultation, de gestion de projets, de traduction et de vérification, les indemnités quotidiennes versées aux membres du conseil et les frais juridiques. Les frais bancaires ainsi que les frais d'administration de la CSSIAT en font aussi partie. L'écart est attribuable en grande partie au fait qu'on ait mis davantage l'accent sur l'entretien des systèmes essentiels en 2007-2008.



## Autres charges

Les autres charges ont totalisé 3,6 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008, alors qu'elles ont atteint 3,7 millions durant l'exercice précédent. Les frais dans ces catégories étaient généralement uniformes d'une année à l'autre. Les frais



associés au matériel informatique ont augmenté de 0,3 million de dollars, vu les variations normales des remplacements prévus.

## Risques et dépendances

La politique relative à la gestion du risque de l'entreprise à Services Nouveau-Brunswick présente un cadre d'objectifs et de processus afin de s'assurer que la gestion du risque est intégrée dans l'ensemble de la corporation de manière uniforme et continue. Certains des risques clés qui ont été définis pour Services Nouveau-Brunswick sont les suivants :

### **Dépendance à l'égard du gouvernement du Nouveau-Brunswick**

Services Nouveau-Brunswick est une corporation de la Couronne appartenant exclusivement au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Elle relève de la partie 1. Contrairement aux corporations de la partie 4, qui sont totalement autonomes, Services Nouveau-Brunswick a une dépendance à l'égard du gouvernement provincial, comme un ministère. Environ la moitié du financement de la corporation provient du gouvernement provincial et représente les frais associés aux services fournis à ce dernier. Toutefois, ce financement est soumis aux pressions budgétaires auxquelles fait face le gouvernement. La portion des produits découlant de l'évaluation est déterminée selon la formule suivante : 0,02 \$ par tranche de 100 \$ d'impôt foncier, tant dans le cas du financement provenant du gouvernement provincial que des municipalités. L'entente relative à ce financement est venue à échéance et elle doit être renégociée.

La corporation dépend aussi du gouvernement provincial au chapitre des négociations salariales. De plus, elle partage une partie de son infrastructure technique avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui en assure la gestion.

### **Conjoncture du marché et concurrence externe**

Les produits découlant des registres dépendent en grande partie des taux d'intérêt et de la conjoncture économique générale. D'autres facteurs influent sur ces produits, notamment le prix de l'immobilier, les données démographiques de la population et le taux de chômage. La différence potentielle entre les conditions favorables et défavorables pour la corporation pourrait se traduire en plusieurs millions de dollars.

### **Dépendance à l'égard de la technologie**

À mesure que Services Nouveau-Brunswick augmente sa prestation de services électroniques, elle augmente sa dépendance à l'égard de la technologie. En plus de ses propres systèmes, Services Nouveau-Brunswick est aussi dépendante des réseaux de communication et des services offerts par des fournisseurs indépendants. La corporation emploie un agent de la sécurité, qui est chargé d'évaluer les risques, et elle fait appel à des méthodes de pointe pour protéger ses systèmes. Jusqu'à maintenant, elle a eu peu d'interruptions de service.

La corporation gère un nombre croissant de systèmes et de produits. Le gestionnaire de l'entretien des systèmes supervise l'amélioration et la maintenance des applications afin d'assurer une fiabilité, une sécurité et une pertinence constantes. Des activités sont en cours en vue de moderniser plusieurs systèmes dont les versions ne sont pas à jour. Le système d'évaluation et d'imposition foncières (PATS) utilisé par la division chargée de l'évaluation existe depuis plus de 25 ans et il doit être remplacé.

## États financiers

Les états financiers suivants ont été passés en revue par le Comité de vérification et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de Services Nouveau-Brunswick.





# État financiers

## 31 mars 2008

### Table des matières

1. Bilan .....	28
2. État des résultats et de l'évolution des capitaux propres.....	29
3. État des flux de trésorerie .....	30
4. Notes afférentes aux états financiers.....	31



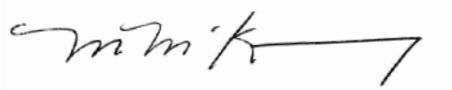
# Rapport de la direction

La préparation de l'information financière fait partie intégrante des responsabilités de la direction. La responsabilité des états financiers ci-joints incombe à la direction de la société.

La société maintient un système comptable et des contrôles connexes qui fournissent à la direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que les opérations sont exécutées et constatées telles qu'elles sont approuvées, que les actifs sont adéquatement protégés et comptabilisés et que les comptes sont fiables pour la préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et d'examiner et d'approuver les états financiers. Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration de la société approuve les états financiers ci-joints.

Le président,



Michael D. McKendy

La vice-présidente par intérim, Services corporatifs



Linda Corbett, CGA

Fredericton (N.-B.) Canada  
Le 30 mai 2008



# Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration,

Nous avons vérifié le bilan de Services Nouveau-Brunswick au 31 mars 2008 et les états des résultats et de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Saint John (N.-B.) Canada  
Le 30 mai 2008

*Ernst + Young LLP*  
Comptables agréés

## Bilan

### Au 31 mars 2008

Actif	2007	2006
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 650 882 \$	21 373 120 \$
Biens affectés (note 5)	13 889 605	13 825 458
Débiteurs (note 6)	1 690 880	2 642 711
Charges payées d'avance	861 014	1 403 495
	45 092 381	39 244 784
<b>Actif à long terme</b>		
Charges payées d'avance	35 166	68 640
Matériel (note 7)	1 925 235	2 457 411
Développement de systèmes (notes 2, 7 et 11)	13 093 480	14 267 598
	15 053 881	16 793 649
	<b>60 146 262 \$</b>	<b>56 038 433 \$</b>

### Passif et capitaux propres

<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	6 096 991 \$	5 623 021 \$
Passif des partenaires (note 9)	10 671 031	11 126 454
Recettes comptabilisées d'avance	132 548	234 233
	16 900 570	16 983 708
<b>Passif à long terme</b>		
Allocation de retraite (notes 8 et 12 (b))	1 744 330	1 599 323
Incitatif à la retraite anticipée (notes 8 et 12(c))	80 560	157 771
Assurance des titres fonciers (note 10)	3 218 574	2 699 004
	5 043 464	4 456 098
Capitaux propres	38 202 228	34 598 627
	<b>60 146 262 \$</b>	<b>56 038 433 \$</b>

Engagements (note 13)  
Voir les notes afférentes aux états financiers

Le président du conseil d'administration,



Derek Pleadwell

Le président,



Michael D. McKendy

## État des résultats et de l'évolution des capitaux propres Exercices terminés les 31 mars

Produits	2008	2007
Services rendus au gouvernement provincial	25 814 000 \$	26 259 664 \$
Services rendus aux administrations municipales	8 451 400	7 937 728
Droits d'enregistrement	19 722 386	18 634 386
Produits et services	4 076 842	4 267 110
Intérêts	1 405 291	1 084 357
Recouvrement de traitements	25 442	96 052
Ventes de logiciels et services d'experts-conseils	17 461	51 694
	59 512 822	58 330 991
<b>Charges</b>		
Services de personnel	35 727 125	33 168 003
Services de matériel et de locaux	5 204 792	5 317 884
Communications et services informatiques	5 001 542	4 734 054
Amortissement	3 473 354	3 486 507
Services professionnels	2 958 912	2 381 568
Déplacements et réunions	1 292 281	1 295 053
Mobilier et matériel	790 524	1 133 598
Matières et fournitures	795 768	827 942
Divers	664 923	491 964
	55 909 221	52 836 573
Bénéfice net	3 603 601	5 494 418
Capitaux propres d'ouverture	34 598 627	29 104 209
<b>Capitaux propres de fermeture</b>	<b>38 202 228 \$</b>	<b>34 598 627 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

## État des flux de trésorerie

### Exercices terminés les 31 mars

	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités :		
<b>De fonctionnement</b>		
Bénéfice net	3 603 601 \$	5 494 418 \$
Amortissement	3 473 354 \$	3 486 507
Avantages sociaux constatés d'avance	67 796 \$	182 016
Perte à la cession de matériel et de systèmes	168 175 \$	15 406
	<b>7 312 926 \$</b>	<b>9 178 347</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	951 831 \$	423 524
Charges payées d'avance	575 955 \$	146 057
Créditeurs et charges à payer	473 970 \$	(757 424)
Financement reporté du gouvernement provincial		(6 352 500)
Recettes comptabilisées d'avance	(101 685) \$	(89 061)
	<b>9 212 997 \$</b>	<b>2 548 943</b>
<b>D'investissement</b>		
Ajouts au matériel	(470 717) \$	(792 686)
Ajouts au développement de systèmes	(1 464 518) \$	(1 408 746)
	<b>(1 935 235) \$</b>	<b>(2 201 432)</b>
Augmentation de la trésorerie	7 277 762 \$	347 511
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	21 373 120 \$	21 025 609
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	28 650 882 \$	21 373 120 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers



## Notes afférentes aux états financiers Exercice terminé le 31 mars 2008

### 1. Services Nouveau-Brunswick

Services Nouveau-Brunswick est une société de la Couronne non assujettie à l'impôt établie en vertu de la *Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick*. Elle a comme mission d'accroître l'accessibilité aux services gouvernementaux et de gérer les renseignements qui font autorité.

### 2. Conventions comptables

#### Généralités

La société suit les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie englobent les fonds en caisse et les instruments financiers à court terme très liquides facilement convertibles en un montant connu dont la valeur risque peu de changer.

#### Biens affectés

La direction de la société a présenté séparément une partie de la trésorerie et des débiteurs équivalant au montant du passif des partenaires (note 9) et au montant accumulé au titre de l'assurance des titres fonciers (note 10).

#### Actif à long terme

Les investissements relatifs aux systèmes informatiques et aux bases de données, ainsi qu'aux biens corporels dont la valeur est égale ou supérieure à 5 000 \$, sont capitalisés et passés directement en charges conformément à la convention relative à l'amortissement.

#### Produits

Les produits sont constatés selon la comptabilité d'exercice lorsqu'ils sont gagnés, compte tenu d'une déduction des frais d'enregistrement annuels au registre des sociétés relativement aux entreprises susceptibles d'être inactives. Les montants à recevoir qui sont irrécouvrables sont constatés comme des créances douteuses.

#### Charge de retraite

Les employés de Services Nouveau-Brunswick adhèrent à un régime de retraite interentreprises. Bien qu'il s'agisse d'un régime à prestations déterminées, seules les cotisations de l'exercice en cours sont passées en charges.

#### Entente relative à l'alliance commerciale avec CGI

Les fonds reçus de CGI Information Systems and Management Consultants Inc. (CGI) en vertu de cette entente (note 11) sont portées en diminution du coût en capital de l'investissement connexe.

#### Amortissement

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction du coût d'origine sur les périodes suivantes :

Mobilier, bases de données et systèmes	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail allant jusqu'à 10 ans
Matériel et véhicules	5 ans
Ordinateurs et logiciels	4 ans

#### Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

### 3. Modification de convention comptable

#### Instruments financiers et résultat étendu

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2007, la société a adopté les nouvelles normes de comptabilité (chapitres 3855, 3861 et 1530) publiées par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) en rapport aux instruments financiers et au résultat étendu qui prescrivent les critères associés à la comptabilisation et à la présentation des instruments financiers et du résultat étendu dans le bilan et à l'évaluation des instruments financiers selon des classifications indiqués. Ces normes portent également sur la façon d'évaluer les instruments financiers et, après la comptabilisation initiale, sur la façon de comptabiliser les gains et les pertes.

La société doit classer ses instruments financiers dans l'une des cinq catégories suivantes : (i) détenus à des fins de transaction, (ii) disponibles à la vente, (iii) détenus jusqu'à leur échéance, (iv) prêts et créances, ou (v) autres passifs financiers. Tous les instruments financiers doivent initialement être évalués à leur juste valeur. Les instruments financiers classés comme « détenus à des fins de transaction » ou « disponibles à la vente » sont évalués par la suite à leur juste valeur et toute variation de la juste valeur est comptabilisée respectivement à titre de bénéfice net et d'autres éléments du résultat étendu. Tous les autres instruments financiers sont évalués par la suite au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La société a désigné ses instruments financiers comme suit :

- a) La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les biens affectés sont classés comme « détenus à des fins de transaction ». En raison de la nature ou de l'échéance à court terme de ces instruments financiers, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.
- b) Les débiteurs et le passif des partenaires sont classés à titre de « prêts et créances ». Après leur évaluation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la société, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.
- c) Les créditeurs et charges à payer, le passif des partenaires, et les recettes comptabilisées d'avance sont classés à titre « d'autres passifs financiers ». Au départ, ils sont évalués à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la société, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

### 4. Opérations entre parties liées

Services Nouveau-Brunswick est entièrement détenue par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le bilan contient les montants entre parties liées suivants.

	Exercice terminé en 2008	Exercice terminé en 2007
Débiteurs	91 543 \$	540 956 \$
Créditeurs	701 111 \$	587 352 \$
Montant net dû à SNB (province)	(609 568) \$	(46 396) \$

L'état des résultats et de l'évolution des capitaux propres inclut les montants entre parties liées suivants.

	Exercice terminé en 2008	Exercice terminé en 2007
Produits	35 226 225 \$	35 232 833 \$
Charges	1 876 247	1 977 416
Bénéfice net	33 349 978 \$	33 255 417 \$



## 5. Biens affectés

Les biens affectés comprennent les montants suivants :

	Exercice terminé en 2008	Exercice terminé en 2007
Trésorerie et débiteurs des partenaires (note 9)	10 671 031 \$	11 126 454 \$
Assurance des titres fonciers (note 10)	3 218 574 \$	2 699 004 \$
	13 889 605 \$	13 825 458 \$

## 6. Débiteurs

	Provision pour créances douteuses		Exercice terminé en 2008	Exercice terminé en 2007
	Débiteurs		Montant net	Montant net
<b>À court terme</b>				
Comptes clients	869 255 \$	1 849 \$	867 406 \$	1 181 559 \$
Remboursement de la TVH	500 985 \$	-	500 985 \$	643 462
Gouvernement du N.-B.	92 503 \$	960 \$	91 543 \$	540 956
Registre des sociétés	105 925 \$	28 438 \$	77 487 \$	86 492
Prêts consentis aux employés pour l'achat d'un ordinateur personnel	153 459 \$	-	153 459 \$	143 076
Intérêts à recevoir	-	-	-	47 166
	<b>1 722 127 \$</b>	<b>31 247 \$</b>	<b>1 690 880 \$</b>	<b>2 642 711 \$</b>

Les comptes clients de la société ne représentent pas une concentration importante de risque de crédit, car ils ont trait à un grand nombre d'organismes ayant des conditions de crédit normales. La plupart des autres débiteurs sont considérés comme recouvrables en raison de la nature du débiteur ou des opérations.

## 7. Matériel et développement de systèmes

	Exercice terminé en 2008		
Matériel	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Ordinateurs et logiciels	3 814 329 \$	3 083 390 \$	730 939 \$
Mobilier et matériel	1 399 567 \$	1 033 486 \$	366 081 \$
Améliorations locatives	2 960 521 \$	2 132 306 \$	828 15 \$
	8 174 417 \$	6 249 182 \$	1 925 235 \$
<b>Développement de systèmes</b>			
Systèmes	31 989 834 \$	20 993 972 \$	10 995 862 \$
Bases de données	1 018 040 \$	1 018 040 \$	
Travaux en cours	2 097 618 \$	-	2 097 618 \$
	<b>35 105 492 \$</b>	<b>22 012 012 \$</b>	<b>13 093 480 \$</b>

			Exercice terminé en 2007	
Matériel	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	
Ordinateurs et logiciels	3 797 724 \$	2 687 596 \$	1 110 128 \$	
Mobilier et matériel	1 457 137	1 039 487	417 650	
Améliorations locatives	2 742 344	1 823 539	918 805	
Véhicules	19 075	8 247	10 828	
	8 016 280 \$	5 558 869 \$	2 457 411 \$	
<b>Développement de systèmes</b>				
Systèmes	30 361 481 \$	18 539 358 \$	11 822 123 \$	
Bases de données	1 018 040	1 018 040	-	
Travaux en cours	2 445 475	-	2 445 475	
	33 824 996 \$	19 557 398 \$	14 267 598 \$	

### 8. Crédoeurs et charges à payer

	Exercice terminé en 2008		Exercice terminé en 2007	
<b>À court terme</b>				
Comptes fournisseurs	3 313 849 \$		3 182 927 \$	
Salaires et charges sociales	1 790 461 \$		1 558 321	
Allocation de retraite (note 12(b))	150 000		150 000	
Incitatif à la retraite anticipée (note 12(c))	80 000 \$		80 000	
Retenues à la source à payer	61 570 \$		64 421	
Montant à payer au gouvernement du N.-B.	701 111 \$		587 352	
	6 096 991 \$		5 623 021 \$	

### 9. Passif des partenaires

Services Nouveau-Brunswick encaisse des fonds au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick et d'autres partenaires d'affaires. Les montants suivants étaient payables au gouvernement provincial et à d'autres partenaires à la fin de l'exercice.

Les débiteurs provinciaux représentent des comptes à court terme dont les montants sont perçus auprès de clients du gouvernement provincial et remis à ce dernier. Les comptes débiteurs d'Efficacité NB sont des prêts sans intérêt accordés aux membres du public pour financer les améliorations éconergétiques de leur domicile. Ces prêts sont administrés par Services Nouveau-Brunswick au nom d'Efficacité NB et peuvent avoir un délai de remboursement d'un maximum de six ans. Ils ne comportent aucun risque pour Services Nouveau-Brunswick.

	Exercice terminé en 2008		
	Trésorerie	Débiteurs	Total
Efficacité NB	(181 338) \$	4 376 780 \$	4 195 442 \$
Autre provincial	5 351 477 \$	149 832 \$	5 501 309 \$
Autres partenaires	974 280 \$	-	974 280 \$
	6 144 419 \$	4 526 612 \$	10 671 031 \$



	Exercice terminé en 2007		
	Trésorerie	Débiteurs	Total
Efficacité NB	402 437 \$	2 030 911 \$	2 433 348 \$
Autre provincial	6 537 317 \$	93 907 \$	6 631 224 \$
Autres partenaires	2 061 882 \$	-	2 061 882 \$
	9 001 636 \$	2 124 818 \$	11 126 454 \$

#### 10. Assurance des titres fonciers

En vertu de la *Loi sur l'enregistrement foncier*, le gouvernement provincial garantit le titre des biens immobiliers enregistrés en fonction des titres fonciers. La société a constitué un fonds selon des calculs actuariels pour faire face aux demandes d'indemnisation qui pourraient être présentées en vertu de la *Loi sur l'enregistrement foncier*. Des droits en matière d'assurance de 5,00 \$ sont imputés pour tout enregistrement au registre des titres fonciers.

	Exercice terminé en 2008	Exercice terminé en 2007
Solde d'ouverture	2 699 004 \$	2 179 044 \$
Droits en matière d'assurance perçus	540 570 \$	519 960
Moins : demandes d'indemnisation	( 21 000) \$	-
Solde de clôture	3 218 574 \$	2 699 004 \$

#### 11. Entente relative à l'alliance commerciale avec CGI

En 2001, CGI Information Systems and Management Consultants Inc. (CGI) et Services Nouveau-Brunswick ont conclu une entente de sept ans, en vertu de laquelle CGI versera jusqu'à 3,5 millions de dollars à la société en échange d'une contrepartie qui lui permettra d'asseoir sa crédibilité à titre de spécialiste en matière d'offre de services gouvernementaux électroniques. La contrepartie offerte par Services Nouveau-Brunswick comprendra le recours aux ressources de CGI relativement à la gestion et à l'architecture technique des projets, la présentation des systèmes de Services Nouveau-Brunswick à des clients éventuels et l'exclusivité à CGI pour commercialiser le logiciel de gouvernement électronique élaboré pour Services Nouveau-Brunswick. La totalité des solutions et des autres produits protégés par des droits de propriété intellectuelle qui sont élaborés en vertu de cette entente appartiennent conjointement à CGI et à Services Nouveau-Brunswick.

En vertu de cette entente, Services Nouveau-Brunswick a reçu 7 925 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008 et 212 022 \$ durant l'exercice précédent. Le montant total reçu depuis 2002 totalise 2 483 015 \$.

#### 12. Avantages sociaux futurs

a) Les employés permanents de Services Nouveau-Brunswick adhèrent au Régime de pension de retraite de la fonction publique du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées en vertu duquel des cotisations sont versées à la fois par Services Nouveau-Brunswick et les employés. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, la société a versé des cotisations de 2 103 321 \$ conformément aux modalités du régime. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, le montant correspondant s'élevait à 2 006 850 \$. Services Nouveau-Brunswick n'a aucune obligation directe ni aucun droit direct à l'égard de tout passif non capitalisé ou de tout excédent du régime relativement à ses employés anciens ou actuels.

b) Les employés permanents de Services Nouveau-Brunswick ont droit à une allocation de retraite versée avant leur retraite et calculée en fonction de leurs années de service. Selon l'évaluation de 2006, Services Nouveau-Brunswick a évalué que l'obligation actuarielle à payer au titre de ces prestations s'élevait à 2 617 352 \$ au 31 mars 2008. À la fin de cet exercice, la société avait un passif total de 1 894 330 \$ (1 749 323 \$ en 2007).

Cette estimation est fondée sur le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, soit 0,70 % de la paie, et un taux d'actualisation annuel de 5,00 %. L'obligation transitoire relative à l'allocation de retraite est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des années de service restantes estimatives des employés qui adhèrent au régime (15 ans).



	Exercice terminé en 2007	
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Solde d'ouverture	2 575 635 \$	2 417 800 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	197 838 \$	184 186 \$
Intérêts débiteurs sur l'obligation	128 978 \$	121 791 \$
Prestations versées	(285 099) \$	(148 142) \$
Obligation au titre des prestations constituées	2 617 352 \$	2 575 635 \$
<b>Rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées et du passif au titre des prestations constituées</b>		
Obligation au titre des prestations constituées	2 617 352 \$	2 575 635 \$
Montant transitoire non amorti	(723 022) \$	(826 312) \$
Passif au titre des prestations constituées	1 894 330 \$	1 749 323 \$
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>		
Solde d'ouverture	1 749,323 \$	1 488 197 \$
Charge liée aux allocations de retraite	430 106 \$	409 269 \$
Prestations versées	(285 099) \$	(148 143) \$
Solde de fermeture	1 894 330 \$	1 749 323 \$

c) Services Nouveau-Brunswick a un passif découlant d'une mesure d'incitation à la retraite anticipée offerte aux employés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, y compris aux employés de la société, pour l'exercice terminé le 31 mars 1996. Conformément à une entente avec le gouvernement, l'obligation et les charges comptabilisées correspondaient aux cotisations patronales que la société aurait autrement versées au Régime de pension de retraite de la fonction publique. Ainsi, chaque année, la société réduit l'obligation comptabilisée du montant qu'elle remet au gouvernement. L'obligation était de 160 560 \$ au 31 mars 2008 et de 237 771 \$ au 31 mars 2007.

### 13. Engagements découlant des contrats de location

Le tableau suivant présente les versements minimums futurs pour la location de locaux et de matériel pour les exercices se terminant en :

2009	3 544 551 \$
2010	3 545 958 \$
2011	3 545 962 \$
2012	2 846 619 \$
2013	2 559 435 \$
Par la suite	6 429 053 \$
	<b>22 471 578 \$</b>

### 14. Prises de position récentes en matière de comptabilité

À compter de l'exercice financier 2009, la société devra appliquer les nouvelles normes de l'ICCA aux informations à fournir concernant le capital, les stocks et les informations à fournir sur les instruments financiers. La direction examine actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur les états financiers.

### 15. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été ajustés de façon à tenir compte de certains reclassements dans la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice considéré.